

## Compte rendu du Conseil Municipal du 12 octobre 2018

### Approbation procès-verbal réunion antérieure

Sans observation, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 31 août est approuvé à l'unanimité.

### Points et réunions diverses

#### Points dossiers :

M. le Maire fait état de l'évolution des dossiers de la dernière séance qui seront abordés au cours de la présente séance.

#### Réunions :

- **Bibliothèque** : Mme Nathalie NOMINÉ fait part des projets établis lors de la réunion de rentrée de la bibliothèque municipale, notamment les manifestations autour du centenaire de la Grande Guerre. Elle informe également de l'arrivée d'une nouvelle bénévole qui étudie la faisabilité de la création d'une page Facebook. Elle fait état des problématiques liées à l'utilisation du nouveau logiciel métier et précise qu'un groupe de travail au sein de l'intercommunalité s'est mis en place afin d'étudier notamment les difficultés rencontrées au sein de chacun des bibliothèques intercommunales. Des formations sont proposées sur le logiciel en appui des bibliothécaires salariés.

### Intercommunalité

- **Modification statutaire n°4 de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre (CCTVI)** : M. le Maire explique que la CCTVI, lors de son conseil du 27 septembre dernier, a approuvé la modification statutaire n°4 concernant l'harmonisation des compétences facultatives au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Après discussion, les élus refusent les termes de cette modification en ce qui concerne la compétence lecture publique et plus précisément le transfert du bâtiment de la bibliothèque municipale qui deviendrait d'intérêt communautaire. En effet, le transfert de ce bâtiment aurait comme conséquence la baisse de l'attribution de compensation ce qui ne semble pas juste au vu de l'investissement financier qu'a représenté ce bien immobilier. Ainsi, M. le Maire enverra un courrier en ce sens au président de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre.

- **Transfert de charges « gens du voyage »** : M. le Maire rappelle que le conseil municipal a validé en date du 25 mai le rapport de la commission intercommunale de transfert de charges du 3 avril dernier relatif au transfert de compétence « aires d'accueil des gens du voyage ». Ce rapport portait à 1 € par habitant la contribution de chacune des communes du territoire, or, lors de la dernière commission intercommunale de transfert de charges, il a été annoncé que cette contribution serait rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ; les élus réfutent cette décision, ils confirment leur solidarité sur le partage des charges mais refusent cette rétroactivité.

- **Ordures ménagères et SMICTOM** : M. le Maire rappelle que lors de commissions « ordures ménagères », il a été évoqué le fait que l'aménagement de plateformes de regroupements collectifs des containers à venir serait à la charge de chacune des communes et que le SMICTOM verserait alors 100 € par plateforme réalisée. Or, la compétence étant intercommunale, le coût engendré par ces aménagements ne doit pas incomber aux communes. Ainsi, M. le Maire a estimé le coût des travaux pour Villeperdue à hauteur de 4000 €HT pour 6 plateformes. Au vu de ce constat, le président de la Communauté de communes a tranché en arguant que c'est le SMICTOM qui est compétent et qui doit donc prendre à charge ce coût. Cette discussion sera abordée lors de la prochaine commission « ordures ménagères » le 16 octobre prochain.

- **Présentation « Village des marques »** : M. le Maire rappelle aux élus que la présentation annoncée lors de ce conseil est reportée au 30 novembre prochain.

- **Désignation membre pour groupe de travail sur sentier pédestre :** Le bureau communautaire a approuvé la constitution d'un groupe de travail sur la refonte des sentiers pédestres de l'intercommunalité ; Mme Arlette DUCHENE est désignée membre de ce groupe de travail.

### Services scolaires et périscolaires

- **Point rentrée scolaire :** M. Xavier GAUTHIER stipule que 119 élèves ont fait leur rentrée à l'école communale. Le changement de fonctionnement de la garderie périscolaire s'est bien passé pour les familles, les élus attendent un peu plus de recul pour faire un nouveau point notamment sur la facturation. Le service de restauration scolaire fait acte de 86 rationnaires depuis cette rentrée avec des pics à 96 et 98.
- **Accueil ados :** Mme Nathalie NOMINE rencontrera l'animateur de l'accueil ados pour faire un point sur le démarrage de cette nouvelle offre sur la commune.

### Elections

- **Désignation commission de contrôle :** M. le Maire informe les élus que dans le cadre de la mise en place du répertoire électoral unique (REU) au 1<sup>er</sup> janvier 2019, il convient de désigner un conseiller qui siègera à la commission de contrôle prévue par l'article L19 nouveau du code électoral. Mme Martine CUNHA est désignée pour cette commission de contrôle, M. Claude BOUTY sera proposé en tant que délégué du Tribunal de Grande Instance et M. Laurent NOMINE en tant que délégué de l'administration.

### Personnel communal

- **Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expérience et de l'Engagement Professionnel :** Suite à la revalorisation des primes des agents, M. le Maire informe qu'il est nécessaire d'augmenter les plafonds du RIFSEEP tels que définis dans la délibération établie le 6 avril dernier.
- **Point sur les contrats de droit privé :** M. le Maire rappelle que Mme Maité BESNIER, agent technique dédié à la restauration scolaire et au ménage, fait valoir sa retraite à compter du 1<sup>er</sup> novembre prochain et est placée à ce jour en arrêt maladie jusqu'à l'échéance de sa mise à la retraite. Aucun recrutement n'est envisagé mais une réorganisation des plannings des agents est à l'étude.

### Budget – Finances

- **Régularisations budgétaires :** M. le Maire explique aux élus les régularisations budgétaires à effectuer sur le fonctionnement et l'investissement, conséquence notamment de l'achat des photocopieurs et des décorations de Noël.
- **Admission en non-valeur :** M. le Maire fait part de certains dossiers de demande d'admission en non-valeur présentés par le trésorier public et informe qu'il a émis un avis négatif en demandant l'étalement des dettes.
- **Point subvention :** Après discussion, M. le Maire confirme qu'un don à l'association France Parkinson va être fait à hauteur de 60 €.
- **Devis Sporting Club de Villeperdue :** M. le Maire rappelle le principe d'aide aux associations par le biais de participation aux investissements plutôt qu'une subvention de fonctionnement. Ainsi, il présente un devis déposé par le Sporting Club de Villeperdue au vu de remplacer les buts de football vieillissants. Les élus acceptent la prise en charge de cet investissement de 975 €HT.
- **Devis décoration de Noël :** Un point a été fait sur les décorations de Noël et de nouveaux achats sont programmés dès cette année.

### Travaux communaux

- **Point travaux voirie :** Les travaux de voirie ont été effectués cette semaine et donnent satisfaction avec notamment moins de gravillons.
- **Devis travaux de nettoyage de fossés :** Aucune intervention n'est programmée cette année. Un contact sera pris avec ORANGE pour connaître le plan de récolement du passage des réseaux de la fibre optique.

- **Bâtiment scolaire et mission de maîtrise d'œuvre** : M. le Maire présente les 4 offres reçues et l'analyse faite par l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités. Après discussion et au vu du résultat de l'analyse de ces offres, le cabinet BD Atelier Architecture, le mieux-disant, est retenue pour un montant d'honoraires de 26 800 € correspondant à 8 % du montant global des travaux estimé à 335 000 €HT.
- **Devis visiophone bâtiment scolaire** : Les élus retiennent l'offre la mieux-disante de la société PLUME-THOMASSEAU à hauteur de 3 990 €HT.

### Transports

- **Point élargissement A10** : Les travaux de débroussaillage ont débuté, ils sont bien visibles avant le pont de la RD21.
- **Point nuisances LGV SEA** : Pas d'avancée significative sur ce dossier.

### Urbanisme

**Point lotissement « les barons »** : La tranche 2 de ce lotissement est lancée, les démarches administratives en terme d'urbanisme ont été effectuées afin de pouvoir commercialiser ces lots. Des avancées significatives sont constatées depuis fin août.

### Dates à retenir

- Conseil d'école **Lundi 15 octobre** à 18h00 – salle informatique école côté godinière
- Cérémonie 11 novembre **Dimanche 11 novembre** à 9h45 – devant la mairie  
(programme à venir)
- Concert Raoul Jazz Clan **Samedi 24 novembre** à 20h30 – salle « les albizzias »  
(proposé dans le cadre de la saison culturelle intercommunale)
- Prochain CM **Vendredi 30 novembre** à 20h00 – mairie

### Manifestation centenaire 14-18 à la bibliothèque

- Exposition participative **Du 24 octobre au 15 novembre**
- Atelier « Jeux des poilus » **Mercredi 24 octobre** de 15h00 à 17h00
- Conférence « caricatures en guerre » **Vendredi 16 novembre** de 20h à 21h

### Questions diverses

1. **Association Gouttes d'o solidaires** : Mme Isabelle DUFRAISSE donne des nouvelles de l'association qui avait présenté une exposition photo en juin en partenariat avec la bibliothèque municipale en spécifiant qu'une collecte d'écharpes à expédier au Vietnam avait été organisée. Mme Odette PLISSON, villeperdusienne bien connue, a tricoté pas moins de 20 pièces qui ont rejoint les 40 autres en partance pour le relais de l'association sur place au Vietnam.

Le secrétaire de séance